



PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE

Commune de **CHANCENAY**

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs
pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 1002

du 15 février 2006

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPRn)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn
Approuvé le 10 août 2005

oui non
aléa : inondation

Les documents de référence sont :

PPR de la vallée de l'Ornel

consultable sur internet : non

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRt)

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt

oui non

date

effet

Les documents de référence sont :

consultable sur internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité
en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II zone III non

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Copie du zonage réglementaire du PPRi en date du 10 août 2005 -



Date d'élaboration de la présente fiche **janvier 2006**
DDE de la Haute-Marne SEEI/BPRE